

00097310

N'Djamena, le 19 juillet 2017

Monsieur le Directeur,

Objet : Lettre de gestion de programme N°1, accord de sous-bénéficiaire de la subvention du Fonds mondial

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de lutte contre le paludisme au Tchad, World Vision et le PNUD ont conclu un accord de sous-bénéficiaire pour un montant total de 3,387,534 Euros pour mettre en œuvre les activités financées par le Fonds mondial dans cinq (05) régions du Tchad du 24 août 2016 au 30 juin 2018.

L'accord prévoit la soumission de rapports de progrès trimestriels. Ceux-ci sont essentiels pour permettre le suivi régulier des activités, la validation et la compilation des données, même si le rapportage du PNUD au Fonds mondial est quant à lui semestriel.

Après revue du rapport du dernière trimestre 2016 soumis par World Vision le 14 février 2017 ainsi que du rapport de micro-évaluation daté du 3 mars 2017, le PNUD souhaiterait partager les observations et recommandations ci-dessous.

A. Performance programmatique et de Gestion

Pour chaque indicateur, le SR doit s'assurer qu'une analyse approfondie soit faite sur les raisons profondes de la faible performance et proposer des mesures en conséquence.

#	Indicateur	Observations du PNUD	Recommandations
1	Nombre de moustiquaires imprégnées d'insecticide de longue durée distribuées de manière continue aux groupes à risque cibles.	<p>Taux d'atteinte de la cible : 96% Résultat actuel rapporté par le SR : 85 707 Résultat actuel vérifié par le PNUD : 141 396</p> <p>Les vérifications effectuées sur la base de données du PNUD indiquent que 141 396 moustiquaires imprégnées ont été distribuées aux groupes vulnérables pendant l'année 2016. Ce résultat diffère largement de celui communiqué par le SR pour deux raisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des erreurs de compilation identifiées au niveau des données des districts et du non rapportage de T4 de la région du Moyen Chari. - Le résultat communiqué par le SR ne correspond qu'aux données de T3 et T4 (85 707 rapportées – 98 640 vérifiées), alors que cet indicateur est cumulatif, raison pour laquelle le PNUD avait partagé avec le SR les résultats du premier semestre. 	Vérifier de manière exhaustive les résultats obtenus afin de rapporter des données fiables au PR.

#	Indicateur	Observations du PNUD	Recommandations
		<p>Il convient également de souligner que le résultat communiqué par le SR ne correspond pas à sa base de données.</p>	
2	<p>Pourcentage de femmes bénéficiant de services de soins prénatals ayant reçu au moins 3 doses de traitement préventif intermittent.</p>	<p>Taux d'atteinte de la cible : 52% Résultat actuel rapporté par le SR : 66 541 / 152 096 (44%) Résultat actuel vérifié par le PNUD : 38 126 / 168 874 (23%)</p> <p>Ce résultat est très en deçà de la cible fixée. Ce résultat diffère de celui communiqué par le SR à cause d'erreurs de compilation. Le résultat communiqué par le SR ne correspond pas à sa base des données.</p> <p>Le faible taux d'atteinte de la cible trouve sa justification dans : i) le recours tardif des femmes enceintes aux services de consultation prénatale et ii) la faible fréquentation des femmes enceintes aux services de santé qui résulte d'une faible fréquentation de la population en général aux services de santé.</p> <p>Il y a donc une déficience dans le suivi des femmes enceintes. La mise en place du dispositif des relais communautaires dans les régions du Mandoul et Moyen Chari doit servir pour améliorer le résultat à l'avenir.</p>	<p>Vérifier de manière exhaustive les résultats obtenus afin de rapporter des données fiables au PR.</p> <p>Suite à la mise en place des ASC dans les deux régions, développer et mettre en place un système de suivi pour l'offre de service permettant d'assurer les services communautaires, y compris le suivi des femmes enceintes pour leur prise de dose de SP pour relever le taux de TPI.</p>
3	<p>Proportion de cas suspect de paludisme soumis à un test parasitologique dans des établissements de santé du secteur public.</p>	<p>Taux d'atteinte de la cible : 76% Résultat actuel rapporté par le SR : 271 379 / 351 641 (86%) Résultat actuel vérifié par le PNUD : 418 835 / 609 192 (69%)</p> <p>La cible de 90% n'est pas atteinte. 31% des cas suspects n'ont pas été testés. Ceci dénote d'un défaut de respect des directives en matière de prise en charge des cas de paludisme et de l'existence de rupture de stock des TDR.</p> <p>Ce résultat diffère de celui communiqué par le SR à cause d'erreurs de compilation.</p>	<p>Le PNUD recommande au SR de prendre des mesures pour renforcer la chaîne d'approvisionnement et le système d'information pour éviter les ruptures de stock des TDR et CTA au niveau des formations sanitaires.</p> <p>Il est aussi recommandé que lors des supervisions et des réunions regroupant les responsables des formations sanitaires le SR en collaboration avec les ECD veille à la bonne utilisation des TDR.</p>
4	<p>Proportion de cas suspects de paludisme soumis à un test parasitologique dans la communauté.</p>	<p>Taux d'atteinte de la cible : 0% Résultat actuel rapporté par le SR : 0% Résultat actuel vérifié par le PNUD : 0/46'371 (0%)</p>	<p>Dès le démarrage des activités communautaire, le SR devra développer des stratégies de mise en œuvre des activités communautaires pour le rattrapage et l'atteinte des résultats escomptés.</p>

#	Indicateur	Observations du PNUD	Recommandations
		<p>La prise en charge du paludisme au niveau communautaire dans les 2 régions pilotes envisagées n'a pas pu être effectuée au cours de l'année 2016. Ce retard provient largement de contraintes financières.</p> <p>La contractualisation des SRs a également fait l'objet d'un retard.</p> <p>Enfin, la mise en œuvre des activités liées à la CDM a constitué un frein au déploiement des ASC.</p> <p>Les ASC seront fonctionnels au mois de Juillet 2017 au plus tard.</p>	
5	<p>Proportion de cas de paludisme estimés (présumés et confirmés) ayant reçu un traitement antipaludique de première intention dans des établissements de santé publics.</p>	<p>Taux d'atteinte de la cible : 93%</p> <p>Résultat actuel rapporté par le SR : 231 049 / 341 600 (68%)</p> <p>Résultat actuel vérifié par le PNUD : 383 866 / 591 426 (65%)</p> <p>Ce résultat diffère de celui communiqué par le SR à cause d'erreurs de compilation.</p> <p>Le résultat communiqué par le SR ne correspond pas à sa base des données.</p> <p>Les données de stock montrent qu'en moyenne seulement 98 formations sanitaires n'ont pas connu de rupture de stock en médicaments antipaludiques. C'est ce qui semble expliquer l'insuffisante couverture des cas présumés par le traitement de première intention.</p>	<p>Le PNUD recommande au SR de prendre des mesures pour renforcer la chaîne d'approvisionnement et le système d'information pour éviter les ruptures de stock des TDR et CTA au niveau des formations sanitaires.</p> <p>Il est recommandé que lors des supervisions et des réunions regroupant les responsables des formations sanitaires le SR en collaboration avec les ECD veille à la bonne utilisation des TDR.</p>
6	<p>Pourcentage d'établissements de santé du secteur public ou de sites du secteur privé et des ASC dont les principaux produits de base n'ont pas connu de rupture de stock par mois.</p>	<p>Taux d'atteinte de la cible : 32% (24% / 75%)</p> <p>Résultat actuel rapporté par le SR : 62/352 (23%)</p> <p>Résultat actuel vérifié par le PNUD : 98/ 412 (24%)</p> <p>Les vérifications effectuées sur la base de données du PNUD permettent de confirmer que 98 structures sanitaires n'ont pas déclaré avoir connu de rupture en produits de base. Rapporté aux 412 structures fonctionnelles, cela représente un résultat de 24%.</p> <p>Ce résultat diffère de celui communiqué par le SR à cause d'erreurs de compilation.</p> <p>Le renforcement du système de gestion logistique demeure un défi pour les acteurs impliqués dans la mise en œuvre des activités de la subvention. Il y a nécessité d'améliorer la qualité des supervisions formatives afin de</p>	<p>Le SR doit s'assurer de la disponibilité des produits médicaux et non médicaux dans les structures de santé sous sa responsabilité pour aider à éviter les ruptures de stock.</p>

#	Indicateur	Observations du PNUD	Recommandations
		renforcer les agents de santé dans la collecte et l'exploitation des données de stock à travers les rapports mensuels du paludisme.	
7	Nombre et pourcentage des agents de santé communautaire formés à la prise en charge intégrée des maladies de l'enfant.	Taux d'atteinte de la cible : 0% La prise en charge du paludisme au niveau communautaire dans les 2 régions pilotes envisagées n'a pas pu être effectuée au cours de l'année 2016.	Transmettre tous les rapports de formation y compris la liste des ASC formés.
8	Proportion de cas de paludisme estimés (présumés et confirmés) ayant reçu un traitement antipaludique de première intention au niveau communautaire.	Taux d'atteinte de la cible : 0% La prise en charge du paludisme au niveau communautaire dans les 2 régions pilotes envisagées n'a pas pu être effectuée au cours de l'année 2016.	Le SR devra transmettre au PNUD un plan d'accélération des activités communautaire pour le suivi des indicateurs en souffrance.
9	Pourcentage d'entités déclarantes présentant leurs rapports dans les délais selon les directives nationales.	Taux d'atteinte de la cible : 100% Résultat actuel rapporté par le SR : 307 /316 (97%) Résultat actuel vérifié par le PNUD : 391 / 413 (95%) Les vérifications effectuées sur la base de données du PNUD permettent de confirmer que 391 structures sanitaires ont transmis leurs rapports dans les délais selon les directives nationales. Rapporté aux 413 structures fonctionnelles, cela représente un résultat de 95%. Ce résultat diffère de celui communiqué par le SR à cause d'erreurs de compilation.	Maintenir les efforts consentis pour l'atteinte de cette cible.
10	Pourcentage de districts supervisés au moins une fois par mois par le personnel WORLDVISION.	Taux d'atteinte de la cible : 0%	Revoir et mettre à jour le plan de supervision et donner les gages de son exécution dans les délais.
11	Pourcentage de districts supervisés au moins une fois par trimestre par l'équipe cadre régional vers les districts.	Taux d'atteinte de la cible : 0%	Le PNUD recommande que le SR s'assure que les missions de supervision ont lieu et soient inscrites dans le plan de travail des équipes cadre. Les outils mise à leur disposition devront faire l'objet de vérifications quotidiennes pour s'assurer de la qualité des supervisions et du suivi des recommandations à l'issue de ces supervisions.
12	Pourcentage de formations sanitaires supervisées une fois par mois par le district sanitaire.	Taux d'atteinte de la cible : 0%	Même commentaire que ci-dessus.

#	Indicateur	Observations du PNUD	Recommandations
13	Pourcentage de prestataires formés à la prévention et à la PEC intégrée du paludisme dans les formations sanitaires	Taux d'atteinte de la cible : 65% Résultat actuel rapporté par le SR : 532/796 (67%) Résultat actuel vérifié par le PNUD : 533/826 (65%) Les vérifications effectuées sur la base de données transmises par le SR permettent de confirmer que 533 prestataires formés au lieu de 532. Cela représente un taux d'accomplissement de 65%. Le dénominateur diffère de celui du cadre de performance, car le nombre des formations sanitaires a augmenté depuis la signature du contrat.	Le SR devra transmettre au PNUD la base de données des agents ayant été formés.
14	Pourcentage des responsables des centres de santé formés à la prévention et à la PEC du paludisme au niveau communautaire	Taux : 0%	Le SR devra transmettre au PNUD la base de données des agents ayant été formés.
15	Pourcentage des ASC supervisés une fois par mois par le responsable du centre de santé	Taux : 0% Il convient de relever que la mise en œuvre des activités liées à la CDM a constitué un frein à la mise en œuvre de cette activité. Activité réalisée pendant la période de vérification du rapport.	Mêmes recommandations que 11 et 12.

B. Gestion financière

Le rapport financier objet de cette analyse fait ressortir les points suivants :

B1. Données Financières

RUBRIQUE	MONTANT EN XAF
Montant du contrat	2 222 076 398
Montant décaissé par le PNUD	516 867 339
Montant des dépenses effectuées par le SR	168 222 567
Taux d'absorption du SR par rapport aux sommes décaissées	33%
Taux d'absorption du SR par rapport au montant du contrat	8%

B2. Problèmes identifiés et Recommandations

PROBLEMES IDENTIFIES	RECOMMANDATIONS
Retard dans l'avancement des activités	Le SR doit mettre en place un plan de rattrapage des activités
Le remplissage incorrect du formulaire FACE	- Suivre les recommandations de la formation organisée par le PR à cet effet en vue de l'amélioration de la qualité. - Se rapprocher des finances du PR pour des séances d'orientation au besoin.
Le non-respect des délais de justification des avances	Respecter le délai de justification des avances qui est de 3 mois

Le SR doit prendre les mesures idoines pour la mise en œuvre des recommandations formulées.

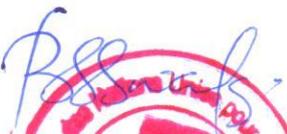
C. Suivi des recommandations de la Micro-évaluation

#	Indicateur	Recommandations	Commentaire WV	Status/Délais
1	Contrôles insuffisants relatifs aux règlements Nous avons pris note du fait que le partenaire n'apposait pas le tampon « PAYÉ » sur les documents suite au règlement en vue d'éviter les paiements en double.	Lors de l'approbation et du traitement de la totalité des règlements, le partenaire doit veiller à ce que tous les documents soient annulés/revêtus du tampon « PAYÉ » de manière à réduire le risque de paiements en double et de préjudice financier en découlant	WV Tchad est d'accord avec la constatation qui évite effectivement les paiements en double.	Réalisée
2	Protection des actifs insuffisante Nous avons constaté que les matériels roulants (véhicules et motos) sont couverts par une police d'assurance, mais pas les équipements.	Nous recommandons au partenaire de veiller à ce que tous les principaux actifs soient assurés afin de réduire les pertes au minimum en cas de dommage ou de perte d'un actif.	Les principaux actifs sont couverts par l'assurance de World Vision Internationale raison pour laquelle une assurance dans le pays n'est pas faite	Réalisée
3	Exportation manuelle de données dans Excel Les rapports destinés aux partenaires financiers sont préparés à partir d'informations exportées depuis le système informatique comptable de l'organisation. Ces informations sont exportées manuellement par une personne effectuant la saisie	WORLD VISION Tchad devrait étudier différentes méthodes d'exportation automatique des données du logiciel vers Excel pour préparer les rapports destinés aux partenaires financiers, en vue d'éviter le risque d'erreur humaine. D'autre part, WORLD VISION Tchad devrait étudier la possibilité de développer des formats de rapports aux donateurs au sein du système de gestion, de telle sorte que l'exportation de données dans des feuilles de calcul soit limitée.	La remarque est fondée. Les templates de rapports financiers de World Vision sont automatisés. Mais celui que nous utilisons pour le rapport du projet Fonds Mondial est le Template du bailleur. Nous sommes en train de prendre des mesures pour rendre ce rapport automatique. Nous espérons que d'ici la fin de l'année 2017 nous pourrons avoir un fichier automatique de rapport financier	En cours/ Décembre 2017

	physique des informations financières dans des feuilles de calcul Excel. La saisie manuelle des données augmente le risque inhérent d'erreurs de saisie. Ceci peut entraîner la génération de rapports contenant des informations incorrectes.			
4	<p>Absence de preuve de suivi de mise en œuvre de certaines recommandations d'audit</p> <p>Nous n'avons constaté aucune évidence qui prouve que le partenaire a effectué le suivi des recommandations des différents audits. Nous n'avons pas aussi vu les différents rapports relatifs à l'audit effectué par le cabinet Price Waterhouse Cooper et aux audits intégrés effectués par une équipe d'auditeurs internes du siège de l'organisation.</p>	<p>Nous recommandons que les copies des rapports et une évidence prouvant la mise en œuvre des recommandations de ces différents audits soient disponibles au sein de WORLD VISION Tchad et joints aux documents.</p>	<p>World Vision Tchad ne peut pas Soumettre un rapport d'audit Interne a une organisation externe sauf après approbation du Directeur de l'Audit du bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest</p>	<p>En cours/Juillet 2017</p>
5	<p>Absence d'audit indépendant des états financiers</p> <p>Le partenaire a bénéficié d'une mission d'audit externe en 2011 par le cabinet PWC (Price Waterhouse Cooper). Depuis, les auditeurs internes du siège de l'entité ont assuré l'audit. En conséquence, l'ensemble des états financiers du partenaire n'a pas été régulièrement audité par un auditeur indépendant.</p>	<p>Nous recommandons que l'ensemble des états financiers du partenaires soit régulièrement audité par un auditeur indépendant conformément aux normes d'audit nationales ou internationales appropriées.</p>	<p>Conformément à l'accord conclu entre le PR et le SR, un audit externe sera diligenté par le PNUD au titre de l'exercice 2017.</p>	<p>Audit programmé pour l'année 2017</p>

Nous vous remercions par avance pour les mesures correctives que vous ne manquerez pas d'apporter pour accélérer et améliorer la mise en œuvre des activités.

Vous remerciant pour votre collaboration, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma haute considération.


Carol Flore Smereczniak
Directrice Pays



Monsieur James Nkemba Chifwelu
Directeur National
World Vision
N'Djamena - Tchad